

Dans la série des remèdes miracles ...

LE VINAIGRE DES QUATRE VOLEURS



Il s'agit d'un vinaigre médicinal qui fut employé comme moyen prophylactique pour lutter contre les maladies contagieuses dont la peste. On s'en frottait le visage, les mains, on le respirait, on l'avalait, on le brûlait pour assainir maisons et appartements.

L'origine de ce fameux vinaigre remonterait au XVI^e siècle, élaboré par des moines franciscains sous le nom d'*Acetum bezoardicum*. L'*acetum*, vinaigre des romains, est le produit de la fermentation acide de liquides alcooliques tels que le vin, le cidre, la bière.

Mais l'origine du nom de ce fameux remède est diverse.



D'aucuns racontent qu'il aurait été nommé ainsi parce que quatre brigands marseillais qui détroussaient les malades atteints du fléau et pillaient les maisons, se garantissaient de l'épidémie qui sévit à Marseille en 1720, en s'en frottant le corps et en en le buvant.

Arrêtés par la maréchaussée, on leur demanda comment ils faisaient pour ne pas être atteints. Ils livrèrent alors leur secret dont voici la formule :

« Vinaigre blanc : quatre pintes puis une once et demie des substances suivantes : grande et petit absinthe, romarin, menthe, sauge, rue. On fait dessécher à demi deux onces de fleurs de lavande et deux gousses d'ail, de girofle, de cannelle et de muscade ; on coupe les plantes, on concasse les drogues sèches, on laisse infuser un mois au soleil dans un vase bien bouché ; on coule, on filtre et on ajoute une demi-once de camphre dissout dans l'alcool ».

Nos quatre voleurs furent ainsi graciés et on donna le nom de « Vinaigre des quatre voleurs » à cette préparation.

D'autres avancent que ces fameux brigands seraient toulousains, et que la recette est tirée du registre du Parlement de Toulouse. La formule serait toutefois un peu différente et l'histoire des quatre brigands également qui eux auraient été brûlés ou pendus. Bien évidemment ni à Marseille, ni à Toulouse on retrouva le nom de ces quatre voleurs. Et en période d'épidémie, des dizaines de recettes et formules analogues circulaient toutes plus ou moins miraculeuses.



Le « Vinaigre des quatre voleurs » fut Inscrit officiellement dans le Codex (pharmacopée) de 1884. Toujours est-il qu'aujourd'hui encore on trouve dans nos officines des préparations qui portent toujours le même nom. Elle « renforcerait le système immunitaire et agirait comme stimulant et antiseptique ».

Alors soit vous vous précipitez chez votre pharmacien, soit vous vous armez de patience et décidez de le confectionner vous-même selon la formule laissée par nos quatre marseillais ... Bon courage ! Mais en période de confinement cela peut occuper, encore faut-il trouver les ingrédients !

Chantal Rousset Beaumesnil